



RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU JUGE-ARBITRE DE RENCONTRE NATIONALE DE NATATION CANADA

Le poste de juge-arbitre de rencontre nationale sera créé pour les compétitions nationales de Natation Canada suivantes : les Championnats canadiens de l'Est, les Championnats canadiens de l'Ouest, les Championnats canadiens juniors, les Essais canadiens de natation, les Championnats canadiens de natation, les Championnats canadiens des maitres nageurs, les Championnats canadiens d'eau libre et les Championnats Can-Am.

Si d'autres compétitions nationales s'ajoutaient à son calendrier de compétitions, Natation Canada pourrait désigner d'autres directeurs et juge-arbitres de rencontre nationale.

Le gestionnaire des évènements de Natation Canada travaillera avec le comité des officiels, des compétitions et des règlements (COCR) à la nomination d'un juge-arbitre de rencontre nationale pour chaque compétition.

Rôle et responsabilités du juge-arbitre de rencontre nationale

- Agir à titre de représentant de Natation Canada en ce qui a trait au travail des officiels et aux règlements lors d'une compétition, guider les juges-arbitres, les starters et les officiels supérieurs, collaborer avec le directeur de rencontre nationale et le comité organisateur local (COL) à la préparation et l'organisation des compétitions nationales de Natation Canada.
- Réviser la trousse d'information de la compétition et formuler des commentaires avant qu'elle soit approuvée.
- Travailler étroitement avec le directeur de rencontre nationale avant et pendant la compétition afin d'assurer une exécution juste et de grande qualité technique de celle-ci.
- Participer aux réunions pertinentes du COL par téléphone (ou en personne si aucun déplacement n'est requis).
- Agir à titre de liaison entre le directeur de rencontre nationale en préparation pour la compétition relativement à l'exécution de la compétition, notamment pour la révision de la durée des sessions et des épreuves si des changements s'avèrent nécessaires.
- Utiliser le document Compétitions nationales Progression des officiels comme document de référence, soumettre les assignations des officiels supérieurs au groupe de travail du COCR aux fins de révision, de discussion et d'approbation finale.
- Travailler avec le coordonnateur des officiels du COL pour confirmer toutes les autres assignations des officiels et faire preuve de leadership auprès des officiels lors de la compétition.
- Collaborer avec le juge-arbitre national de paranatation ou, s'il y a lieu, le conseiller technique des officiels à la bonne exécution des épreuves de la rencontre en assurant l'assignation des officiels de paranatation à des postes supérieurs, le cas échéant.
- Apporter des ajustements à l'horaire d'assignations des officiels supérieurs approuvé en préparation pour la compétition, demander au besoin au groupe de travail du COCR des commentaires et des conseils, et informer le président du COCR de tout changement aux postes de juge-arbitre ou de starter.



- Tenir ses connaissances des règles, procédures et directives à jour, les comprendre et les interpréter dans le but d'assurer une exécution réussie et juste de la compétition par les officiels.
- Réviser la présentation de la réunion technique et formuler des commentaires.
- Assister à la réunion technique, qui sera dirigée par le gestionnaire des évènements de Natation Canada ou une autre personne désignée.
- Répondre à toute question relative aux officiels lors de la réunion technique, s'il y a lieu.
- Diriger la séance d'information des officiels supérieurs et fournir les lignes directrices aux jugesarbitres, starters et autres officiels supérieurs avant les sessions.
- Présider la commission, qui peut inclure des évaluateurs d'officiels candidats au niveau national.
- Soutenir et conseiller les juges-arbitres en ce qui concerne toute procédure de disqualification afin d'en faciliter l'annonce et l'élaboration de la documentation requise pour toute disqualification durant une session.
- Offrir un soutien et des conseils aux juges-arbitres pour la révision des feuilles de départ et des listes de départ en vue des sessions à venir et des résultats durant une session, s'il y a lieu.
- Soutenir et conseiller tous les officiels, au besoin.
- Suivre l'horaire de la session et le déroulement de celle-ci, et offrir des conseils ou de l'aide aux juges-arbitres au besoin.
- Coordonner les pauses des officiels, au besoin, et faire appel aux autres membres de la commission pour prendre la relève.
- Faire des bilans réguliers auprès du directeur de rencontre nationale en lui formulant des commentaires sur le déroulement d'une ou des sessions d'une journée.
- Formuler des commentaires et suggestions dans les vingt (20) jours suivant la compétition au directeur de rencontre nationale afin qu'il les inclue au rapport final de la rencontre. Les commentaires et suggestions devraient toucher aux éléments suivants :
 - Horaire final des officiels supérieurs;
 - Nombre de disqualifications (athlètes féminines, athlètes masculins et relais);
 - Mention des codes de disqualification et du type d'infraction;
 - Nombre d'absences (athlètes féminines, athlètes masculins et relais);
 - Suggestions de modifications à la trousse d'information de la compétition;
 - Préoccupations et enjeux soulevés durant la compétition;
 - Recommandations en vue des compétitions futures;
 - Mention des disqualifications en paranatation reçues du juge-arbitre national de paranatation.